

5 FAÇONS DE S'ENGAGER

dans la réconciliation économique avec les Peuples autochtones

BESOINS EN
EMPLOYABILITÉ ET
EMPLOI

CONCRET
MUTUEL
COHÉRENT
COLLABORATIF
RASSEMBLEUR



1.

PARTICIPER À DES SALONS DE L'EMPLOI

Le manque d'information sur le marché du travail constitue l'un des obstacles à l'emploi chez plusieurs personnes autochtones. La participation d'organisation québécoise à des salons de l'emploi permet de réduire ces barrières.

2. RECONNAITRE LES COMPÉTENCES GÉNÉRALES DES AUTOCHTONES

Pour une grande partie de la population autochtone, le faible niveau de scolarité et le faible développement de compétences professionnelles sont des obstacles à l'emploi. Pour des employeurs, la reconnaissance des compétences générales est une manière de les réduire.



3. OFFRIR DES ATELIERS DE SENSIBILISATION

Les comportements discriminatoires, les stéréotypes, les microagressions et le racisme en milieu professionnel sont d'importants enjeux touchant la main-d'œuvre autochtone au Québec. Des ateliers de sensibilisation favoriseront la rétention de la main-d'œuvre autochtone et le mieux-être au travail.



4. METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE EFFICACE D'INTÉGRATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE AUTOCHTONE

Bien que l'embauche de talents autochtones soit un pas vers la réconciliation économique, encore faut-il les maintenir en poste. Un plan stratégique d'intégration peut faire la différence sur la durée d'emploi, le développement du sentiment d'appartenance, le dévouement et l'engagement de l'employé.

5. INSTAURER DES MESURES D'ACCOMMODEMENT

Le facteur d'éloignement auquel une grande majorité des communautés autochtones est confrontée affecte également l'employabilité. Comparativement aux grands centres, l'accès à certains services se veut plus difficile (transport en commun, établissements de formation, etc.). Ces enjeux affectent tant la participation que le maintien à l'emploi. Une organisation peut instaurer des mesures qui accommodent les autochtones touchés par ces enjeux.

